

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2021

---

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

## AMENDEMENT

N ° AC101

présenté par  
M. Houlié et Mme Buffet

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.